

# Protocole d'activité

## Cours d'enseignement spécialisé

### 1/ Accueil des élèves

#### a) Mode opératoire de désinfection et application des gestes barrières

- Port du masque :  
Obligatoire pour les professeurs et élèves de 6 ans et plus.  
Seuls les professeurs et élèves d'instruments à vents peuvent retirer le masque une fois installés dans la salle de cours en respectant les distanciations sociales :
  - 2 m de distance en l'absence de masque.
  
- Désinfection :  
Obligatoire pour tous à l'entrée de chaque bâtiment ou salle de cours. Du gel hydro alcoolique et du produit désinfectant seront à disposition. En cas d'absence de gel à disposition, l'enseignant utilisera son propre gel pour désinfecter les mains des élèves.  
Le matériel commun (clavier, instrument de percussion, pupitre, photocopieur, tables, poignées, interrupteur ...) seront désinfectés après chaque utilisation à l'aide d'un spray désinfectant sans rinçage.
  
- Aération :  
La pièce est ventilée au minimum 15 mn toutes les 3 heures. Les salles de cours ne disposant pas d'aération ne seront pas utilisées.
  
- Les gestes barrières devront être appliqués : lavage régulier des mains, respect de la distanciation dans les couloirs.

#### b) Protocole d'accueil des élèves

- Les parents et accompagnateurs attendront si possible leur enfant à l'extérieur du bâtiment. Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des bâtiments. S'ils souhaitent accompagner leur enfant, ils devront être en possession d'un passe sanitaire valide.
  
- Le passe sanitaire ne sera pas demandé lors des formalités administratives des familles aux secrétariats de secteurs (inscriptions, demandes de renseignements...).
  
- L'élève évitera dans la mesure du possible de toucher les parties communes (rampe d'escalier, poignées...). C'est le professeur qui invite l'élève à rentrer dans la salle de cours.
  
- L'élève veillera à apporter son matériel personnel (stylo, carnet, instrument...)

### 2/ Consignes et informations aux parents et élèves

- Avant de venir à l'école de musique, les parents doivent vérifier la température de leur enfant. En cas de fièvre, le garder à la maison.
  
- Si possible, l'enfant passera aux toilettes avant de venir à l'EDM. L'accès aux toilettes est restreint.
  
- Les parents devront attendre si possible leur enfant à l'extérieur du bâtiment et respecter la règle de distanciation d'un mètre. S'ils souhaitent accompagner leur enfant, ils devront être en possession d'un passe sanitaire valide.
  
- Le port du masque à l'intérieur du bâtiment est obligatoire à partir de 6 ans.